



SETTIMANALE CORSU
SETTIMANALE CORSU
D'INFORMAZIONE
D'INFORMAZIONE



GÉOARCHÉOLOGIE

**LES SITES LAGUNAIRES
AU FIL DES SIÈCLES** P5 À 7

Illustration d'près photo DR



GRAND ANGLE
DELIÀ SÉPULCRE-NATIVI,
ITINÉRAIRE D'UNE ENFANT
DE LA BALLE
P8

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINIONS P4
BRÈVES P10
STÀ IN CASA P25 •
PRATIQUE P26 • CARNETS DE BORD P30
ANNONCES LÉGALES P11



AOSTU DI U ZOZI

FIGHIJULABÈI, HÈ USO
SACRIFIZIU CHÈ HÀ PARZMISSU
CH'EDDA RIAPRI A NOSCIA
"PAILLOTE" PRIFIRITA. È PÒ HÈ
GRAZIA À IDDI CHÈ T'EMU
TROVU UN AIR BNB À BOU PATTO!

FRAIUTTI



SOMMAIRE

À LA UNE

GÉOARCHÉOLOGIE
LES SITES LAGUNAIRES
AU FIL DES SIÈCLES

P5 À 7



OPINIONS

GRAND ANGLE **DELIA SÉPULCRE-NATIVI**

EN BREF ET EN CHIFFRES

STÀ IN CASA

AU QUOTIDEN

POLITIQUE **CARNETS DE BORD**

ANNONCES LÉGALES

P4

P8

P10

P25

P26

P30

P11

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE™

RÉDACTION

Directeur de la publication – Rédacteur en chef:

Paul Aurelli

(Heures de bureau 04 95 32 89 95 – 06 86 69 70 99)

journal@icn-presse.corsica

Chef d'édition:

Elisabeth Milleliri

informateur.corse@orange.fr

(Heures de bureau 06 44 88 69 40)

1^{er} secrétaire de rédaction:

Eric Patris

eric.patris-sra@icn-presse.corsica

(Heures de bureau 06 44 88 66 33)

BUREAU DE BASTIA

1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

• Secrétariat Bernadette Benazzi

Tél. 04 95 32 04 40 (Heures de bureau 06 41 06 58 36)

gestion@corsicapress-editions.fr

• Annonces légales Albert Tapiero

Tél. 04 95 32 89 92 (Heures de bureau 06 41 58 40 23)

AL-informateurcorse@orange.fr

CorsicaPress Éditions SAS

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia,

Tél. 04 95 32 89 95

Société locataire-gérante des titres et marques

Principaux associés: PA, JNA, NCB, JFA, GA, AG, RL, PML0.

IMPRIMERIE

AZ Diffusion 20600 Bastia • Dépôt légal Bastia

CPPAP 1125 C 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPHR

Alliance de la Presse d'Information Générale

Fondateur Louis Rioni

À MODU NOSTRU

Parità

Semi in u 2021, eppuru certi dibattiti di un'antra età ci la facini à sopraviva, com'è quillu nant'à l'ugualità trà l'omi è i donni inde u mondu di u travaghju in Francia. Comu capiscia chì, à u vintunesimu seculu, ci sighini sfarenzi tamanti à u nivellu di i paghi, sicondu u sessu di a parsona? Comu accittà dinò chì i donni sighini menu prisenti à i più alti livelli ierarchichi di certi intrapresi maiò? Podassi infini chì l'affari ani da cumincià à cambià. U 18 di ghjinnaghju, u ministru di l'Ecunumia hà fattu sapè, durante un'audizioni cù a dilegazioni à i diritti di i donni à l'Assemblea naziunali, ch'ellu era favurevuli à a missa in ballu di « quotas » da fà chì i donni pudissini acceda à posti di direzzioni inde l'intrapresi francesi. Bruno Le Maire vularia in fatti chì a Francia sighi una nazioni in avanzu è micca in ritardu nant'à sta tematica, mentri chì oghji, una donna hè sempri pagata 10% di menu di pettu à un omu. Oghji, c'hè dinò solu una donna à u capu di un'intrapresa di u CAC 40, mentri chì i cumitati di direzzioni ùn contani cà 17% di donni. U ministru voli accelerà nant'à u cartulari è vularia, pà empia i so scopi, chì una pruposta di legi sighi posta da quì à menu di dui mesi. Un testu chì duvarà essa assai cortu, assai ambiziosu è cù un numaru di dispusitivi abbastanza limitatu pà Bruno Le Maire, è à tempu efficaci pà cambià i cosi pà daveru. Pà sbuccacci, ci hà da vulè à tena contu di u cuntestu di parità inde i sfarenti settori ecunomici d'appressu à u ministru di l'Ecunumia, trà par asempiu a metallurgia da una parti, induva i donni sò pochi, è i sirvizi à a parsona da un'antra banda. Saria una bona chì inde un mondu induva i prugressi tennulogichi à prò di a sucità di cunsumu sò sempri di più in punta, a cundizioni fiminili, ùn fussi cà inde u settori di u travaghju, sighi infini à parù cù quilla di l'omi. ■ Santu CASANOVA

Vous aimez écrire et/ou prendre des photos ?

Vous avez une bonne connaissance de la vie publique, culturelle, associative et sportive dans votre bassin de vie?

Vous souhaitez mettre en lumière les initiatives qui y voient le jour?

Vous vivez en Centre-Corse, dans le Cap, la région de Vico, celle de Bonifacio ou le Sartonais?

REJOIGNEZ L'ÉQUIPE CLP D'ICN

Écrivez-nous: journal@icn-presse.corsica

EN LIBERTÉ

IN FOLE È CANZONE

On ne sait jamais comment l'amour vient aux amants. Ni comment la science infuse s'implante dans les circonvolutions des plus gâtés ; un rien blettes ou franchement ripoues. Va comprendre, Charles ! Je me demande pourquoi la pluie pousse là-haut ses oripeaux, chargés de variants londoniens. Toi t'es là, transi, à attendre Madeleine. En plus, t'es pas tout seul, Jeff, et tu fais peine à voir. Qui c'est-y qui met de l'eau dans les rivières et des rivières de diamants aux cous des héritières ? En voilà des questions bizarres, Robert. T'as qu'à d'mander à ta mère. La France a-t-elle à rougir de sa façon de traiter la crise sanitaire ? Ma foi... Mais je crois être en mesure de vous révéler que Jean Castex et ses confères et collaborateurs ne souffrent pas d'un érythème pudique chronique. Qui peut bien chercher noise à Dupond et Moretti ? Je ne suis pas en mesure de répondre. Il me paraît cependant évident que les gardes des Sceaux parlent vrai lorsqu'ils affirment ne rien craindre dans cette affaire. J'ignore si, au vu du rapport qualité/prix, le recrutement de Mme Buzyn à l'OMS est l'affaire du siècle. Une chose est quasi-certaine : quoi qu'il advienne, personne ne lui chantera Manon. À en juger par votre ressenti face à la précision des frappes chirurgicales de M. Véran, je devine vos doutes ! Pourquoi, dans ce monde de violence, rejeter l'âme des poètes ? À propos de flou artistique, miseriez-vous votre carte d'électeur sur Mme Bachelot et sa culture en jachère après brûlis ? Pour l'heure, sereine, elle est au vert, auprès de ses blancs moutons tondus à ras. Demain, herbe tendre et occasion aidant, elle repotardera ou recachetonnera sur les chaîne TV. Telle une fée Clochette. Comment ne pas être fiers des lauriers recueillis par Nancy, première ville à avoir vacciné un quidam de plus de 75 ans hors Ehpad ? Ne vous y trompez pas : il s'agit bien là d'un pas de géant. Empreinte du génie de l'homme. Qui peut encore douter de la sincérité du mainate officiel du gouvernement quand à « gorge d'employé », adepte de la méthode Coué, il chante fables et comptines ? « 12 millions de vaccinés dans les prochains mois ! » L'objectif sera-t-il atteint ? Nous sommes en droit d'y croire. D'autant que notre prochain 25 décembre surviendra bien dans plus de onze mois. Largement de quoi attendre *L'Arlésienne* ; ou les carabiniers d'Offenbach, fringués en tortues ninjas. On se surprend à vouloir tout de même être rassurant : mais oui Gaby, le Père Noël existe ! Sinon, à quoi serviraient tous les lutins ? Dans tout cela, confiné reconfinable à satiété, je soliloque. Au gré de mes états d'âme. De mes coups de cœur. Je préfère *L'Aigle noir* de Barbara aux imprécations de Camille. J'ai envie de chanter le *Libiamo* de *La Traviata*. Sans modération ! Mais seul, où est le charme ? Je rêve d'un chœur des esclaves dont les chants parviendraient jusqu'aux oreilles de Nabucco. Mais en attendant, en ces heures de traque aux complotistes, alors que reflouriront bientôt les lettres anonymes ; principe de précaution oblige, je vais me mettre en quête d'un parapluie de Cherbourg. Amazon doit bien avoir l'article. ■ **Paulu Santu MUSÉ-PUGLIESI**

H U M E U R

Découvrir

Près d'un an que nous devons respecter injonctions ou précautions et que nous sommes privés de ces petits plaisirs sans contrainte de nombre, de lieu. Bref nous rêvons de plus en plus à ce temps où nous pourrions enfin nous découvrir. Reste que pour l'instant, tout est question de couvertures.

Il ne s'agit pas uniquement de celles dans lesquelles nous nous enveloppons durant cette saison hivernale pour nous réchauffer ; ou de celle, neigeuse, qui recouvre nos villes et villages que nous maugréons, contemplons ou foulons avec joie. Je souhaite juste évoquer deux autres couvertures actuelles, plus symboliques, politiques, médiatiques dont les retombées viennent de glacer l'ambiance déjà refroidie de cet hiver.

La première est politique et sanitaire. Il s'agit de la couverture vaccinale et de son seuil à atteindre pour contrôler cette pandémie et nous permettre, peut-être, de nous re/découvrir sans limite et masque. En attendant, c'est couvre-feu dès 18 heures pour « contrer l'effet apéro » ! Couverture de honte pour l'élite, que représente Stanislas Guerini, qui méconnaît ou méprise de nouveau la France d'en bas : celle de ces étudiants qui loin d'un potentiel temps apéritif n'arrivent plus à se nourrir au sens propre comme au figuré ou celle de la majorité des français qui à cette même heure est plus occupée à faire ses courses ou à courir après un train, un bus pour rejoindre son foyer et couvrir simplement de soins et d'amour des enfants peut-être déjà couchés. Justement en parlant d'enfance, je n'hésite pas à me faire relais de cette autre couverture. Celle d'un livre qui révèle une nouvelle fois ces silences qui ne sont pas d'or. Je veux bien sûr parler de couverture médiatique et du récit de Camille Kouchner*, qu'il faut lire pour s'interroger collectivement sur les manquements, aveuglements, dénis et choix de notre société. Un livre dans lequel - au-delà de l'histoire singulière d'une famille recomposée voire décomposée - l'autrice-témoin dénonce l'inceste et les maux qui l'accompagnent. Tout d'abord, ce silence de plomb subit, voulu, partagé et complice dans lequel souvent se perdent les victimes pour ne pas tout perdre ou pour protéger. Et puis ces ravages provoqués par l'emprise - que certains confondent avec consentement - et qui transformée en prison emmure les corps et engluie les âmes. Cette couverture ne protège ni Camille, ni Victor. Elle ne fait que découvrir l'épaisseur des tabous autour de ces violences sexuelles, découvrir une partie de ce voile sous lequel se trouve l'indicible réalité vécue par d'autres victimes sans visage, sans voix. Elle permettra, peut-être, de ne plus couvrir les actes de ceux qui encore peuvent s'espérer couverts par la justice. Une couverture qu'il ne faudra pas jeter aux oubliettes, les beaux jours revenus ■ **Dominique PIETRI**

**La Familia Grande* - Éditions du Seuil - Janvier 2021

GÉOARCHÉOLOGIE

LA VIE DES SITES LAGUNAIRES AU FIL DES MILLÉNAIRES



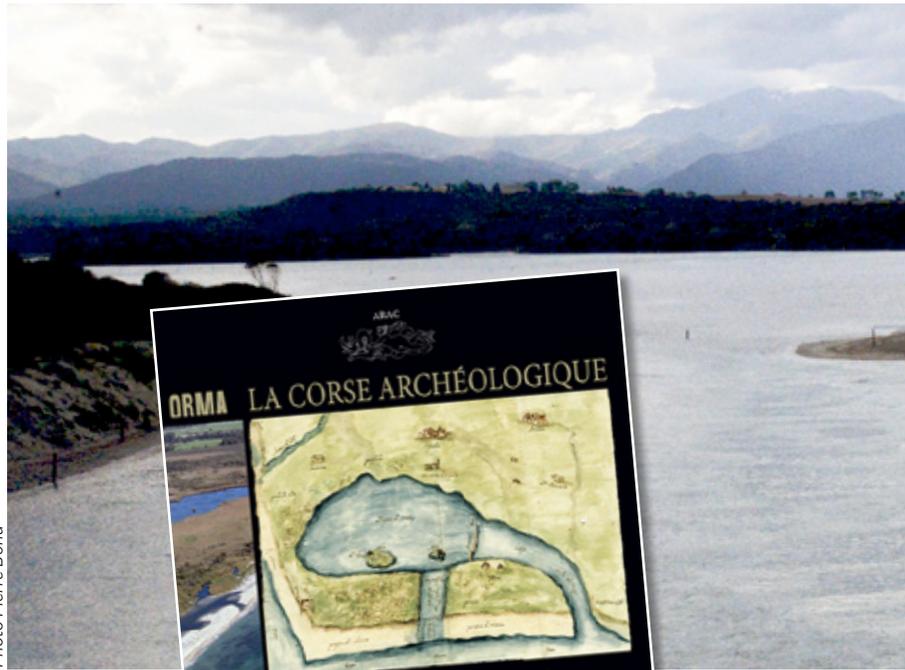
Photo DR

Matthieu Ghilardi vient de publier son dernier ouvrage, Lagunes et marais littoraux de Corse, de la Préhistoire à nos jours. Cette analyse géoarchéologique, si elle raconte le passé de nos rivages, n'en est pas moins en prise directe avec l'actualité.

En effet, depuis quelques années, la mobilité des littoraux inquiète, au point que l'Assemblée de Corse a voté le 19 décembre dernier un rapport proposant d'élaborer une « stratégie territoriale de gestion intégrée du trait de côte ». Or, connaître le passé ne pourrait-il pas nous permettre d'anticiper le futur ?



Photo Pierre Bona



Géographe spécialiste de géomorphologie et de géoarchéologie, titulaire d'un doctorat en sciences de l'environnement et diplômé de l'Ecole pratique des hautes études, Matthieu Ghilardi est chercheur au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et affecté au laboratoire Centre européen de recherche et d'enseignement des géosciences de l'environnement (Cerege) d'Aix-en-Provence. Il dirige et participe à différents programmes ayant pour but de mieux comprendre les relations entre les sociétés humaines et les changements dans les paysages, notamment littoraux. Il a travaillé sur les îles et littoraux de l'ensemble du bassin méditerranéen [Grèce, Croatie, Chypre, Corse, Egypte, Baléares, etc.] et les principaux fleuves du Mare Nostrum [Nil, Rhône et Aliakmon] mais aussi sur nos fleuves locaux. Son livre¹ est un ouvrage documentaire, à la fois technique et, notamment grâce à ses riches illustrations, tout à fait abordable pour qui cherche à connaître le lieu où il vit et à comprendre les interrelations de l'homme avec son milieu au fil des âges. Il ne s'agit pas d'une analyse exhaustive des 1000 km de côtes insulaires ni des quelques 200 espaces marécageux qui s'y trouvent, mais l'ouvrage n'en présente pas moins de 13 zones humides essentielles². Matthieu Ghilardi en a analysé l'origine, étudié l'intérêt écologique et la façon dont, depuis le début de l'Holocène, il y a environ 10 000 ans, des populations humaines y ont vécu. Il a aussi fait appel à des contributeurs extérieurs [archéologues, chercheurs] pour présenter les lieux et leur histoire. Le cycle de conférences prévu pour accompagner l'ouvrage a été reporté en raison de la crise sanitaire.

En différents points des rivages, la présence humaine est attestée depuis la fin du Mésolithique, notamment dans l'Extrême-Sud, dans la région de Saint-Florent, etc. Les populations ont déjà été confrontées au brusque réchauffement climatique et à une élévation rapide du niveau de la mer d'environ 10 mètres par millénaire, mais, à l'époque préromaine, les sociétés étaient plus résilientes. «*Les études ont été menées dans le cadre d'une collaboration avec la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) de Corse. En effet, ce type d'information était faiblement documenté sur les sites archéologiques fouillés, remarque Matthieu Ghilardi. L'approche paléoenvironnementale a permis de pallier certaines lacunes relatives à la connaissance des interactions entre les hommes et leurs environnements et à replacer les fouilles dans leur contexte.*» Définir l'état du milieu, préciser les modes de vie des populations [chasse et cueillette, agriculture, élevage, activités économiques...] mais aussi voir comment a évolué le site et éventuellement ce qui a pu conduire à son abandon, telle était la problématique qui a présidé aux recherches. Les réponses se trouvent dans les carottes de terre

Photo Claire Giudici

À l'heure actuelle, plus de 20 000 km de littoral français, dont 22 % des zones côtières, sont soumis à un phénomène d'érosion. On compte plus de 650 km en recul, dont 270 km à une vitesse moyenne de 50 cm par an. Des études prospectives menées par le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (Cerema) sur l'évolution du trait de côte d'ici 100 ans montrent que le nombre de biens atteints par ce recul sera de plus en plus important au fil des ans et aggravé par l'élévation du niveau de la mer. Dans le cadre de cette étude, commandée par le ministère de la Transition écologique et solidaire, il a ainsi calculé, selon plusieurs scénarios, que le nombre de logements (maisons et appartements) potentiellement atteints par le recul du littoral en 2100 serait compris entre environ 5 000 et 50 000 en métropole et dans les Drom, pour une valeur immobilière estimée entre 0,8 et 8 milliards d'euros. Pour sa part, dans un rapport intitulé *Quel littoral pour demain?* Stéphane Buchou, député LREM de la 3^e circonscription de Vendée, rappelle que : les communes littorales concentrent aujourd'hui 10 % de la population de la métropole (soit 6,2 millions d'habitants) et 12 % des surfaces construites pour 4 % à peine de sa superficie ; la densité de population sur le littoral est deux fois et demi plus élevée que la moyenne nationale (285 hab/km² contre 116 hab/km² pour la France entière), avec une artificialisation des terres et une densité de construction de logements qui y sont respectivement 2,6 et 2,7 fois plus importantes et un nombre de lits touristiques 163 fois plus élevé. Or cette tendance, loin de s'inverser, serait appelée à s'accroître, les scénarios de l'Observatoire national de la mer et du littoral pour 2040 laissant présager une augmentation de 4,5 millions d'habitants pour les départements littoraux qui pourraient ainsi concentrer 39,2 % de la population française en 2040 contre 38 % en 2007. ■ AN

«Au début de l'âge du Bronze, vers 2 200 avant notre ère, on note une forte activité hydrosédimentaire dans les basses vallées de l'Oso, du Tavignano, de l'Aliso et du Golo»

prélevées et analysées, «même si la géoarchéologie ne se résume pas à l'étude des paléo-indicateurs que l'on trouve dans nos carottes... sourit-il. Bien entendu, ces traceurs sédimentologiques ou micromorphologiques que nous trouvons dans les sédiments meubles et en priorité argilo-limoneux, nous donnent des renseignements précieux, mais il faut les replacer dans un cadre d'étude plus large, dans un projet pluridisciplinaire pour de tenter de répondre aux questionnements.» Les analyses permettent cependant de battre en brèche bien des idées reçues. Ainsi, il apparaît, dans l'analyse des pollens que le châtaignier, arbre symbolique de l'île, est présent à l'état naturel dès 3500 avant notre ère en Haute-Corse, et que sa version greffée a connu un essor dès le V^e ou le VI^e siècle ap. J.C, soit bien avant l'arrivée des Génois au XIII^e siècle. Or, on disait jusqu'à présent qu'ils en avaient initié la culture. Les terres et le climat insulaire se prêtaient également à la présence de l'olivier, très ancien à l'état sauvage et dont la culture est maîtrisée dès l'époque romaine. Quant à la vigne, la palynologie³ en atteste la présence mais il est difficile de dire s'il s'agit d'une espèce sauvage ou cultivée, les pollens ne présentant pas de différences. Puis il y a bien sûr la culture des céréales. «Les zones lagunaires, qui ont par la suite acquis la réputation très négative qu'on connaît, ont été particulièrement investies et parfois de façon ininterrompues depuis le Néolithique. C'est le cas dans la zone d'Aleria, à Terrina notamment, puis dans la plaine où la présence d'un nombre important de nématodes, vers parasites des humains, datant des VI^e et VII^e siècles avant notre ère, prouve qu'il y avait sur place une population déjà nombreuse avant l'arrivée des Phocéens et des Etrusques. D'ailleurs, concernant les Phocéens, nous en avons peu de traces visibles. Il est possible qu'ils soient venus dans l'île sans véritable installation.»

Bref, nos ancêtres que certains tendent à imaginer, comme dans *Astérix en Corse*, farouches et repliés dans les montagnes n'étaient sans doute pas ce qu'on croit. Ils étaient installés sur le littoral comme dans l'intérieur, ils commerçaient avec leurs voisins par voie terrestre et maritime et leurs activités ont eu une incidence sur l'environnement : «Au début de l'âge du Bronze, vers 2200 avant notre ère, on note une forte activité hydrosédimentaire dans les basses vallées de l'Oso, du Tavignano, de l'Aliso et du Golo. L'origine de cette phase est sans doute multiple, mais elle combine des évènements

climatiques avec une déforestation importante des parties intérieures de l'île, sans doute afin d'augmenter l'espace cultivable mais aussi de produire le volume important de bois nécessaire à la fabrication des métaux. C'est à cette date que des conditions lagunaires se développent dans la basse vallée de l'Aliso et que l'étang Del Sale devient un environnement palustre d'eau saumâtre confinée.»

Quelle est l'origine, en ce cas, de l'érosion que subit le littoral à l'heure actuelle ? «Ce qu'on appelle érosion, c'est un bilan sédimentaire négatif. On le voit à l'échelle des saisons : en hiver, la mer emporte le sable et au fil des tempêtes dépose du bois qui, en été, contribue à fixer ce sable sur les plages. Ce sont des mouvements sans grande incidence. Les événements qui nous inquiètent ne sont pas exactement du même ordre, ou viennent amplifier ce dont on a parlé. Ils sont à étudier sur le temps long. Les déplacements des cellules hydrosédimentaires sont des phénomènes complexes et la question à prendre de façon récessive : les littoraux ont toujours bougé, mais pourquoi le font-ils ? Comment étaient-ils à l'origine et qu'est-ce qui a induit les modifications au fil des siècles et les modifications actuelles ? On note une remontée du niveau marin de 10 à 12 centimètres environ par siècle soit 1 mètre par millénaire. À elle seule, elle ne justifie pas ce qu'on observe. L'origine anthropique n'est pas négligeable : la construction des barrages prive les plages d'une partie des sédiments, les digues et ports détournent des courants, les dunes qui protégeaient les terres ont été arasées pour pouvoir y construire... Il serait bon d'avoir une carte précise des évolutions et un référentiel 0, d'autant qu'il y a un autre phénomène qui vient s'ajouter à ceux que nous avons cités, c'est la mobilité du sol. J'ai travaillé sur ces sujets en Grèce, à Thessalonique, où l'extraction des nappes aquifères crée une hydrocompactation qui, accrue par le poids des bâtiments – eux-mêmes mis en danger par les mouvements du terrain – a induit une subsidence**** de 3 à 4 mètres en un siècle. Prendre en compte les spécificités du milieu est parmi les grands enjeux du XXI^e siècle.» ■ Claire GIUDICI

1 aux éditions de l'Association pour la recherche archéologique en Corse (Arac), dans la collection Orma, la Corse archéologique, en librairie ou sur commande aux éditions Arac.
2 Cala Francese, Macinaggio, Biguglia, Del Sale, Palo, San-Cipriano, Cavallo, Piantarella, Pianottoli San-Giovanni, Tanghiccia, Sagone, Crovani, Saint-Florent.
3 affaissement progressif, régulier ou saccadé, de l'écorce terrestre.

DELIA SEPULCRE-NATIVI

ITINÉRAIRE D'UNE ENFANT DE LA BALLE



Delia Sepulcre-Nativi, 29 ans, est quasiment née dans un théâtre. De ses premiers spectacles de fin d'année jusqu'à sa rencontre avec Olivier Py en passant par le festival de Cannes, du plus loin qu'elle se souvienne, elle n'a eu qu'une chose en tête: devenir actrice. Depuis ses débuts professionnels, il y a déjà 10 ans, la jeune comédienne ajaccienne a su se frayer un chemin, se faire un nom, au théâtre mais aussi au cinéma et à la télévision, dans des productions insulaires comme nationales.

C'est sur le plateau de tournage de la série #Paese, produite par la société de production Pastaprod et diffusée chaque soir sur France 3 Corse Via Stella, que Delia Sepulcre-Nativi nous a donné rendez-vous. Elle et sa sœur Danaé également comédienne, campent les jumelles Mona et Luisa, l'un des duos de la série. Entre deux prises, lors d'une longue journée de tournage, l'actrice ajaccienne trouve le temps d'évoquer son parcours. Fille de l'artiste-peintre Mario Sepulcre et de la comédienne Marianne Nativi, directrice de Locu Teatrale et figure du milieu culturel ajaccien et corse depuis plus de 30 ans, elle a évolué dans un monde imprégné de culture depuis son plus jeune âge. Dans cette enfance, évidemment, les planches n'étaient jamais très loin, et le théâtre était pour ainsi dire sa maison. «*J'ai commencé vers l'âge de 6 ans. Au début, j'allais voir les ateliers pour adolescents que dirigeait ma mère. Je me disais que moi aussi, plus tard, j'aimerais y participer, et j'ai intégré les ateliers*». Le pas était franchi et l'amour de la scène ne l'a plus jamais quittée.

Il l'a conduite tout naturellement, durant ses années de lycée, à choisir une option théâtre, puis à rejoindre le Conservatoire d'Avignon, un des hauts lieux du théâtre en France, où elle passera quatre ans. «*Quand j'ai fait le conservatoire d'Avignon, à 18 ans, mon objectif était de pouvoir travailler le plus rapidement possible, mais aussi de me former à plusieurs disciplines. Je pense que tout ce qui nous arrive, arrive en raison de nos choix*». Elle complète donc sa formation par des cours d'escrime, de danse et de chant. Un stage avec le dramaturge et metteur en scène Olivier Py lui permet, en 2014, de décrocher le rôle principal, à l'occasion de la reprise, dans une nouvelle mise en scène, d'une de ses pièces les plus connues, *La jeune fille, le diable et le moulin*, inspirée d'un conte des frères Grimm et créée en 1997; et ainsi de partir en tournée internationale pour trois ans. Au côté de sa mère et de sa sœur, elle se produit dans *L'indomita donna*, pièce bilingue de Saveriu Valentini qui retrace les derniers jours de la résistante Danielle Casanova et qui la ramène à Avignon, en 2017, dans le cadre du festival off. «*On a tellement baigné dedans que cela fait vraiment partie de notre quotidien, comme si c'était normal et pas un choix, glisse-t-elle. Comme si c'était déjà tracé que l'on fasse ça. Quand je vais entrer en scène, j'ai l'impression de faire quelque chose d'important pour le monde. Et quand je l'ai fait, j'ai cette sensation d'avoir fait quelque chose de bien, du bien à moi-même et aux autres. Le fait de voir dans le regard des gens et de ressentir la même chose avec le public au même moment, c'est vraiment fort*» Mais Délia Sepulcre-Nativi ne veut pas se cantonner au seul théâtre. Aussi, toujours en 2017, elle est également à l'affiche du film *Une vie violente*, réalisé par Thierry de Peretti et sélectionné pour la Semaine de la critique à Cannes, cette même année. Elle fera par ailleurs plusieurs apparitions à la télévision, notamment dans la série *Over la nuit*. «*Au théâtre, la sensation est différente, l'adrénaline est plus forte. Mais dans le cinéma, une fois que c'est fait, il y a vraiment le fait de laisser une trace, et c'est ça que j'aime, avec le cinéma. Au théâtre, il y a aussi une trace, mais elle est dans l'espace*».

Si Delia Sepulcre-Nativi confie qu'elle aimerait interpréter «*des rôles de tragédiennes, des guerrières, des rôles de femmes-hommes avec un côté viril, des femmes qui ont du courage comme*

les Amazones ou un personnage de la tragédie grecque, des personnages complexes», pour l'heure, elle se voit davantage proposer des rôles «*de filles un peu superficielles, avec l'accent ajaccien*». C'est du reste un peu la problématique à laquelle sont confrontés de nombreux acteurs et actrices insulaires, auxquels les castings assignent bien souvent des rôles de policiers, voyous, femme de mafieux. «*C'est peut-être ce que je renvoie, en étant petite et brune... Il suffirait que la prochaine fois que l'on me propose un rôle comme ça, je dise non. Mais pour l'instant je n'y vois pas d'inconvénient*».

La jeune comédienne se définit comme une éternelle insatisfaite. Comprendre par là qu'elle est perfectionniste. Elle est de ceux qui travaillent inlassablement, veulent toujours faire mieux et en apprendre toujours davantage. «*Au début, il y avait les marionnettes. Alfred Jarry voulait que l'acteur en soit sa version de chair, sachant tout faire*». Volontiers touche-tout, elle est donc également passée dernière la caméra pour réaliser son premier court-métrage, *Résurrection*, dans lequel elle met en scène sa sœur Danaé. Mais, comme pour tant d'autres artistes, l'irruption de la pandémie a mis un coup d'arrêt brutal à nombre de ses projets. Au début, dit-elle «*Je ne l'ai pas mal vécu, c'était plus l'ambiance qui m'a peinée*», mais elle ne cache pas que «*ça devient un peu long... Je suis plus dans l'optique de vivre au jour le jour et non pas comme une actrice...*» Pour autant, estime-t-elle «*Il faut en tirer du positif*».

Tout en cherchant comment poser au mieux certains de ses textes sur de la musique (elle joue aussi de la guitare), dans une sorte de mélange entre slam et lecture, elle a dans ses cartons un projet de pièce de théâtre, dont ne dira rien pour l'heure, et dont elle espère débiter les premières lectures, dès que la crise de la Covid-19 sera passée ou du moins que la situation se sera suffisamment améliorée pour permettre un retour de la vie culturelle. ■

Christophe GIUDICELLI

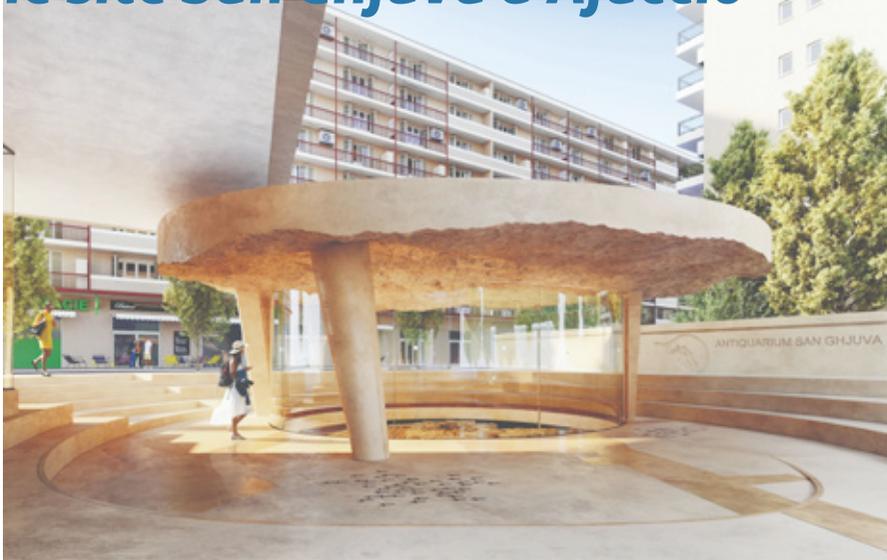


Photos Pasta Prod

*«**Quand je vais entrer en scène, j'ai l'impression de faire quelque chose d'important pour le monde. Et quand je l'ai fait, j'ai cette sensation d'avoir fait quelque chose de bien, du bien à moi-même et aux autres.**»*

PATRIMOINE

Un antiquarium pour le site San Ghjuvà d'Ajaccio



En 2005, à Ajaccio, dans le quartier Saint Jean, en amont de la construction d'un parking souterrain et d'un immeuble d'habitation, une fouille préventive était réalisée par une équipe de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap), placée sous la direction de Daniel Iстриa. Elle se soldait par la mise au jour des vestiges du baptistère paléochrétien de la première cathédrale d'Ajaccio. Ces vestiges, dans un état de conservation exceptionnel, ont par la suite fait l'objet d'un classement au titre des Monuments historiques, par arrêté en date du 14 février 2013. Afin de les valoriser et les préserver, la municipalité a opté pour un projet de création d'un petit antiquarium. Il est inspiré de celui qui a été réalisé et inauguré en 2011 à Séville, afin de protéger et exposer un ensemble de vestiges découverts dans les années 1990 et qui constituent le gisement archéologique le plus important encore conservé témoignant de la période romaine de la ville. La réalisation du futur antiquarium, qui a récemment été lancée, a été confiée au groupement Orma Architettura-CGZ Architecte-Beaumeco-Sinetic-Ingénieria. Elle prévoit deux grands aménagements. À l'extérieur, une structure destinée à abriter les vestiges, ceints par un revêtement en verre courbé – afin de permettre une vue à 360°, de jour comme de nuit – lui-même protégé par un abri édifié avec de la terre provenant du Mont Gozzi, tout proche d'Ajaccio ; aux abords, des gradins à l'antique propices à la tenue de rencontres culturelles. Au rez-de-chaussée de l'immeuble Alban qui jouxte le site, une salle de médiation patrimoniale pouvant accueillir des conférences. La livraison des travaux est prévue pour le printemps 2022. Le coût des travaux est évalué à 1,3 M€, financés à 60 % par l'État via une dotation de soutien à l'investissement, à 27 % par la Ville d'Ajaccio et à 13 % par l'Agence de tourisme de la Corse. ■ AN

BIEN VIEILLIR EN CORSE

De nouveaux ateliers collectifs en ligne

Créée en 2008, l'Association santé éducation prévention dans les territoires Corse (Asept Corse) est une structure interrégime, de forme associative. Composée de représentants des différents régimes de retraite de base, elle a pour vocation de mutualiser les compétences et moyens des différentes caisses et de travailler en complémentarité afin de déployer une offre cohérente d'actions, en lien avec la politique régionale de santé publique du territoire coordonnée par l'ARS et la Collectivité de Corse (CdC). Dans le cadre de la prévention de la perte d'autonomie, elle a pour mission la mise en œuvre d'actions collectives d'éducation et de sensibilisation au « bien vieillir ». Pour ce faire, l'Asept Corse, avec l'appui de la MSA de Corse et le soutien de la CdC, organise des ateliers de prévention santé pour les personnes âgées de 60 ans et plus. Gratuits, ces ateliers initiés lors de la crise sanitaire se tiennent en ligne. Ils offrent conseils et informations, de manière conviviale, pour rester en forme et adopter des comportements favorables au bien-être. À partir du 25 janvier, trois ateliers sont proposés déclinant les thèmes de la vitalité (alimentation, sommeil, activités), du bien-être (gestion du stress, par exemple) et Covid-19 (évoquer son vécu durant le confinement mais aussi s'informer, s'approprier les connaissances sur la maladie). Les ateliers sont composés de 2 à 3 modules d'1h-30 chacun. ■ AN

Savoir + ou s'inscrire pour participer : www.bienvieillir-sudpaca-corse.fr

Les chiffres de la semaine

12,87

centimes d'euro par kWh : c'est le montant TTC du prix du gaz de ville en Corse depuis le 1er janvier 2021, dans le cadre de l'offre «tarif option base» de GDF Suez. Ce prix, indique Corsica Statistica, augmente donc de 2 % sur un mois. En revanche, il diminue toujours significativement par rapport à l'an passé, avec une baisse de 9,2 % par rapport à janvier 2020.

Les chiffres de la semaine

5 000

euros de dotation pour Hors-Norme. L'association, qui accompagne toute personne concernée par le handicap et les aidants en Corse, a reçu le label Culture et santé décerné par la CdC et l'ARS pour l'opération *Canteremu per i nostri* qui a permis d'offrir, dans le respect des protocoles sanitaires, des concerts aux pensionnaires d'Ehpad et d'établissements médico-sociaux.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

1

Français sur 5 (soit 21 % contre 29 % en janvier 2020) envisage de créer ou reprendre un jour une entreprise, soit plus de 11 millions d'entrepreneurs potentiels, selon un sondage mené par OpinionWay pour GO Entrepreneurs. Et 58 % d'entre eux jugent qu'ils se lanceront dans les 2 ans à venir. Par ailleurs, 34 % des entrepreneurs potentiels disent avoir déjà préparé leur projet.



Bulletin d'abonnement

À remplir et à retourner sous enveloppe affranchie à :
ICN CorsicaPress éditions • Immeuble Marevista • 12, Quai des Martyrs • 20200 Bastia

JE M'ABONNE

- Pour un an à la version papier pour **60€** Pour un an à la version web pour **30€**
 Pour un an à la version papier plus version web pour **65€**

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

Pour recevoir la confirmation de mon abonnement et les informations liées à mon compte client, j'indique mon adresse e-mail (en capitales) :

EMAIL : _____ @ _____

Je désire recevoir gratuitement la newsletter d'ICN

J'accepte de recevoir les informations d'ICN Oui Non
et de ses partenaires Oui Non

Ci-joint mon règlement par :

Chèque à l'ordre d'ICN Carte bancaire

N° :

Expire fin : _____ Clé : _____ Les 3 derniers chiffres au dos de votre carte bancaire

Date et signature obligatoires

CORSICAPRESS ÉDITIONS SAS • RCS BASTIA 528 790 033



WWW.CORSEPISCINE.COM

AGENCE DE PRUNELLI

Z.I. de Migliacciaru
20243 Prunelli

04 95 58 28 97

AGENCE DE BORGIO

Lieu-dit Valrose
20290 Borgio

04 95 31 69 16

SERVICE COMMERCIAL

06 73 54 19 19

POLITIQUES PUBLIQUES

Le nouveau comité d'évaluation est en place



Le 31 juillet 2020, l'Assemblée de Corse adoptait un rapport relatif à la nouvelle composition du Comité d'évaluation des politiques publiques. Une refondation faisant suite à l'adoption d'une série de propositions émises par le président de l'Assemblée de Corse, Jean-Guy Talamoni, en vue d'adapter les pratiques institutionnelles de l'Assemblée et de la Collectivité de Corse (CdC) aux attentes de la société et de «garantir efficacité et transparence, au service du citoyen». En effet, outre que ce nouveau comité accorde davantage de sièges aux mouvements associatifs (collectifs anti-mafia, associations environnementales et culturelles), il intègre, pour la première fois, dix citoyens tirés au sort. De plus, sa présidence doit être confiée à une personnalité extérieure, non élue à la CdC. De ce fait, le comité comporte désormais 53 membres: 17 membres permanents de la CdC, dont 7 représentants de l'Assemblée de Corse; 20 personnes pour le premier collège de personnalités extérieures où siègent des représentants chambres consulaires, universités, associations des maires, organisations patronales et syndicales, collectifs citoyens de lutte contre les dérives mafieuses; 6 pour le deuxième collège de personnalités extérieures où siègent des représentants d'associations culturelles ou en faveur de la défense de l'environnement et enfin les 10 représentants des citoyens qui ont été tirés au sort le 1er décembre 2020. Le nouveau comité a été officiellement installé le 20 janvier, à Corte, et a procédé à la désignation de son nouveau président. Ou plutôt de sa nouvelle présidente puisque, dès le premier tour, Marie-France Bereni-Canazzi, présidente de l'association culturelle MusaNostra, a été élue, à la majorité absolue des suffrages exprimés. ■ AN

STRATÉGIE NATIONALE POUR L'AUTISME

Lancement de la deuxième étude sur son impact

Le 6 avril 2018, Edouard Philippe, alors Premier ministre, et Sophie Cluzel, secrétaire d'Etat chargée des personnes handicapées présentaient la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement (TND) 2018-2022. Elle repose sur cinq grands engagements dont le renforcement de la recherche et des formations, le soutien aux familles des personnes concernées et, pour ces dernières, la garantie d'une scolarisation effective s'agissant des enfants et des jeunes et une meilleure inclusion des adultes. Pour évaluer, d'une année sur l'autre, l'impact des mesures prises dans le cadre de cette stratégie et contribuer à la faire évoluer, toutes les personnes atteintes d'autisme, de troubles Dys*, de TDI* ou de Tdah* ainsi que leurs familles sont invitées à répondre au questionnaire en ligne conçu avec Ipsos. En 2020, 12 000 personnes avaient répondu: 10 000 parents répondants et 2 000 personnes concernées directement. La deuxième édition de cette enquête a démarré le 13 janvier dernier et s'achèvera le 15 février 2021. L'année passée ayant été marquée par l'émergence de la pandémie de Covid-19, l'enquête intègre cette année un chapitre sur l'impact de la COVID19 sur le quotidien des personnes.

■ AN

*Dys: dyslexie, dyspraxie, dysphasie, dyscalculie, dysorthographe / TDI: troubles du développement intellectuel / Tdah: troubles du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité

Pour répondre à l'enquête 2021: <https://www.consultation-strategie-autisme-et-neuro-developpement.fr/ftp/PAV2C.asp?a=1>

Pour consulter les résultats l'enquête 2020: https://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/etude_ipsos_tnd_2020-3.pdf

3%

Les chiffres de la semaine

c'est, selon les résultats d'une étude réalisée par l'Institut des politiques publiques, le taux d'accès aux grandes écoles des personnes vivant en Corse et qui étaient scolarisées en classe de troisième en 2005-2006. Les chances d'accès aux grandes écoles étaient sensiblement plus importantes en Île-de-France: entre 13 et 15% dans les Hauts-de-Seine, à Paris et dans les Yvelines.

88%

Les chiffres de la semaine

des Français jugent que la situation économique de la France est mauvaise, mais 62% trouvent malgré tout que la situation économique de leur foyer est bonne, selon un sondage Ipsos pour Lire la politique. S'agissant des priorités du plan de relance annoncé par le gouvernement, ils privilégient l'aide aux PME (50%), puis le renforcement du système de santé (38%).

7

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

nouveaux sites de téléphonie mobile validés en Corse par le gouvernement pour 2021, afin d'améliorer la couverture 4G et téléphonique. Les opérateurs (Bouygues Telecom, Free Mobile, Orange et SFR) devront leur fournir une couverture 4G au plus tard dans les 24 mois. Ces 7 nouveaux sites viennent se rajouter aux 50 déjà prévus antérieurement en Corse.

Planète à gogos

Publié pour la première fois en 1953, *Planète à gogos*, co-écrit par Frederik Pohl et Cyril M. Kornbluth, est une dystopie. Mais ici, pas de dictateur ni de manipulations génétiques visant à créer une élite dominante et des individus médiocres contents de leur obéir. Pas non plus de cataclysmes ayant rendu la Terre inhabitable sauf pour quelques privilégiés. Ce n'en est pas moins, sous les dehors de l'humour, une vision de l'enfer. Vous rêviez d'un monde sans politique, ni chefs d'état, ni nations, ni conflits armés ou mouvements sociaux ? Le voilà ! Obligé de servir (ou plutôt commercialisé) par ceux qui désormais dirigent le monde : les publicitaires. La société de consommation est devenue la société tout court. La Terre est un immense marché captif, contrôlé par des agences de publicité, dont dirigeants et cadres s'enrichissent sur le dos de milliards de gogos qui, eux, ne cessent de s'appauvrir, incapables de résister à l'envie d'acheter tout et n'importe quoi, à commencer par ce qui est totalement superflu. En outre, les produits sont spécialement conçus pour déclencher l'envie d'autres produits et créer un parfait cercle vicieux. Dans ce monde-là, il n'y a plus de citoyens ni même d'habitants, mais des consommateurs. Ceci étant, la Terre ne suffit plus aux nouveaux maîtres du monde, d'autant qu'elle commence à être salement polluée et surpeuplée (il faut bien encourager, aussi, le consommateur à croître et multiplier). Ça tombe bien, la conquête du système solaire ayant fait des débuts plus que prometteurs, la société Fowler Schoken & Associés est en charge de promouvoir la colonisation de Vénus et de faire de cette planète « *the place to be* ». Bon, d'accord, Vénus n'a ni eau ni atmosphère, il y fait atrocement chaud et elle est balayée par des vents extrêmement violents. Mais ce ne sont là que des détails ! Rien dont une bonne campagne publicitaire ne puisse venir à bout, afin de convaincre des esprits déjà bien malléables qu'ils doivent faire partie de la première fournée de colons. Et puis quelle merveilleuse opportunité de vendre, en sus, tout une gamme d'équipements pour (tenter de) survivre sur ce nouveau monde... Le projet est confié à Mitch Courtenay, cadre publicitaire aux dents longues qui, bien évidemment, n'a que mépris pour les consommateurs. Ceci dit, à trop se placer au dessus de la mêlée humaine grâce à laquelle il peut vivre dans l'aisance, Mitch en est venu à croire que rien ne peut l'atteindre. Ce en quoi il se montre aussi naïf que les gogos auxquels il s'apprête à vendre une planète hostile. Il se retrouve en effet avec une très belle cible accrochée dans le dos. Car lorsque des enjeux financiers colossaux sont sur le tapis, les firmes ne se font pas de cadeaux et peuvent à l'occasion recourir à des spadassins : la violence, le meurtre, pourvu qu'ils soient pratiqués de manière discrète, feutrée, afin de ne pas troubler la quiétude du consommateur, n'ont pas été éradiqués, loin s'en faut. Reste à savoir qui veut la peau de Mitch. Une firme concurrente de la Fowler Schoken & Associés ? Ou bien les réfractaires écolos, déterminés à empêcher la colonisation de Vénus mais aussi, à terme, à mettre fin à la domination des publicitaires ? Rédigé à la manière de certains ouvrages satiriques des Lumières où, pour mieux dénoncer, l'auteur s'approprie et amplifie le discours de ceux qu'il entend combattre, le roman, à sa parution, était une mise en garde. Aujourd'hui, il s'apparenterait presque à une prophétie partiellement accomplie. En 1984, près de 30 ans après la mort de Cyril M. Kornbluth, Frederik Pohl a donné une suite à ce roman, *Les gogos contre-attaquent*, peut-être moins virulente, mais tout à fait sympathique. Les deux ouvrages sont réunis dans une seule et même édition, chez Folio SF. ■ EM



Et puis quelle merveilleuse opportunité de vendre, en sus, tout une gamme d'équipements pour (tenter de) survivre sur ce nouveau monde... Le projet est confié à Mitch Courtenay, cadre publicitaire aux dents longues qui, bien évidemment, n'a que mépris pour les consommateurs. Ceci dit, à trop se placer au dessus de la mêlée humaine grâce à laquelle il peut vivre dans l'aisance, Mitch en est venu à croire que rien ne peut l'atteindre. Ce en quoi il se montre aussi naïf que les gogos auxquels il s'apprête à vendre une planète hostile. Il se retrouve en effet avec une très belle cible accrochée dans le dos. Car lorsque des enjeux financiers colossaux sont sur le tapis, les firmes ne se font pas de cadeaux et peuvent à l'occasion recourir à des spadassins : la violence, le meurtre, pourvu qu'ils soient pratiqués de manière discrète, feutrée, afin de ne pas troubler la quiétude du consommateur, n'ont pas été éradiqués, loin s'en faut. Reste à savoir qui veut la peau de Mitch. Une firme concurrente de la Fowler Schoken & Associés ? Ou bien les réfractaires écolos, déterminés à empêcher la colonisation de Vénus mais aussi, à terme, à mettre fin à la domination des publicitaires ? Rédigé à la manière de certains ouvrages satiriques des Lumières où, pour mieux dénoncer, l'auteur s'approprie et amplifie le discours de ceux qu'il entend combattre, le roman, à sa parution, était une mise en garde. Aujourd'hui, il s'apparenterait presque à une prophétie partiellement accomplie. En 1984, près de 30 ans après la mort de Cyril M. Kornbluth, Frederik Pohl a donné une suite à ce roman, *Les gogos contre-attaquent*, peut-être moins virulente, mais tout à fait sympathique. Les deux ouvrages sont réunis dans une seule et même édition, chez Folio SF. ■ EM

Allindi

Lancée le 1^{er} août dernier, la plateforme de vidéo à la demande sur abonnement Allindi est axée sur la production audiovisuelle corse et méditerranéenne. Pour un abonnement modique, au mois ou à l'année, qui vise à permettre un versement de droits d'auteur tout en restant accessible au plus grand nombre, afin que tout le monde puisse y trouver son contenu, elle propose de revoir ou découvrir des fictions (courts ou longs métrages), des séries, des documentaires, des œuvres pour la jeunesse. Son catalogue est régulièrement enrichi, et si la production corse y est prépondérante, on peut également y trouver des films tels que *L'uomo che comprò la luna* (2018), comédie du réalisateur sarde Paolo Zucca, dont l'action se déroule en Sardaigne. Également proposés, le très remarqué moyen-métrage *Les exilés* (2015), de Rinatu Frassati ou encore *Santu Nicoli*, film en langue corse sous-titré en français, tourné en 1982, par Pierre Cangioni, avec Pierre Massimi et Robin Renucci. Cet été, Allindi a de plus permis la diffusion des films sélectionnés pour le festival de Lama, qui n'a pu se tenir sous sa forme habituelle en raison des contraintes liées à la situation sanitaire. Par ailleurs, chaque mois, la plateforme offre une sorte de carte blanche à des réalisateurs, des comédiens, des producteurs ou des personnalités, qui sont invités à sélectionner trois films issus de son catalogue et à expliquer les raisons de ce choix. ■ AN

Savoir + : www.allindi.com



ÉCOLOGIE & NATURE

L'ÉTAT BOOSTE LES MOBILITÉS DURABLES



Si le vélo est plébiscité depuis plusieurs années, sa cote de popularité a encore grimpé avec la pandémie Covid-19 et ses conséquences.

Pour désengorger les transports en commun et le trafic routier, favoriser les mobilités «vertes» plusieurs aides financières visant à favoriser la bicyclette ont été lancées.

L'écomobilité s'ancre de plus en plus dans les consciences citoyennes et dans les préoccupations des politiques. Si transports en commun, vélos et covoiturage sont ainsi mis en avant pour réduire la pollution dans la plupart des grandes métropoles, force est toutefois de constater que les mesures incitatives sont souvent timides. La crise sanitaire a néanmoins donné une impulsion supplémentaire aux pouvoirs publics.

LE VÉLO EN TÊTE DE GONDOLE

D'après l'état des lieux dressé en avril 2020 par l'Ademe (Agence de la transition écologique), 30 millions de Français de plus de 15 ans font du vélo, dont 5 % de façon quotidienne. Les cyclistes avalent ainsi 11 milliards de kilomètres par an. Plus encore, la pratique a augmenté dans les grandes villes et concerne de plus en plus les trajets domicile-travail. Un phénomène qui a notamment été accompagné

par les collectivités puisque le budget d'investissement dédié aux politiques cyclables a augmenté de 40 % en dix ans.

De même, des aides ont été mises en place pour soutenir le développement de la bicyclette. En effet, le bonus écologique permet d'obtenir une subvention publique lors de l'achat d'un vélo à assistance électrique depuis 2017. Ceci dit, après plusieurs modifications, cette enveloppe ne peut aujourd'hui être attribuée par l'État que si vous avez également bénéficié d'une aide similaire versée par votre collectivité locale. Et le tout ne doit pas dépasser 20 % du coût d'acquisition et 200 €.

Dans le cadre des mesures anticrise sanitaire, le gouvernement a cette fois-ci voulu cibler ceux qui sont déjà équipés. Depuis le 11 mai 2020, grâce au plan « Coup de pouce vélo », les cyclistes peuvent ainsi bénéficier d'un forfait de 50 € (hors taxes) lorsqu'ils se rendent chez un réparateur partenaire pour remettre en état leur deux-



Comment solliciter ces aides ?

Les aides à la mobilité sont toutes attribuées sur demande :

- ✓ le bonus écologique : il faut renseigner un formulaire sur le site internet de l'Agence de services et de paiement (ASP) et télécharger les justificatifs requis (pièce d'identité, justificatif de domicile, facture d'achat du vélo, avis d'imposition, preuve de paiement de l'aide attribuée par la collectivité locale). Rendez-vous sur : Asp-public.fr.
- ✓ le coup de pouce vélo : les réparateurs agréés pour l'aide à la réparation et les vélos-écoles dispensant la formation gratuite sont référencés sur la plateforme Coupdepoucevelo.fr.
- ✓ le forfait mobilités durables : cette mesure étant facultative, renseignez-vous auprès de votre employeur.

roues. En dessous de ce montant, il n'y a donc rien à payer ! De même, des formations gratuites « remise en selle » sont proposées par les vélos-écoles référencées afin d'apprendre à mieux circuler grâce à une à deux heures d'apprentissage avec un moniteur. Actualité : alors que l'opération devait cesser fin 2020, elle a été prolongée jusqu'au 31 mars 2021.

400 € POUR LE TRANSPORT DES SALARIÉS

La Loi d'orientation des mobilités du 24 décembre 2019 avait en outre prévu de remplacer « l'indemnité kilométrique vélo » par un « forfait mobilités durables » plus large. Alors que ce dernier devait être lancé le 1er juillet 2020, le gouvernement a accéléré la publication des textes d'application pour que le dispositif soit disponible dès le 11 mai. Depuis cette date, les entreprises peuvent donc choisir d'attribuer jusqu'à 400 € par an (nets d'impôts et de cotisations)

aux salariés qui se rendent au travail avec un mode de transport alternatif à la voiture individuelle. Mieux encore, la loi de finances pour 2021 a relevé le plafond déductible des impôts à 500 € ! Sont ici visés le vélo, à assistance électrique ou non, le covoiturage mais aussi les services de mobilité partagée à savoir l'autopartage et la location ou mise à disposition en libre-service de scooters et trottinettes dès lors que tous ces engins sont électriques, hybrides ou fonctionnent à l'hydrogène. Alors que la loi impose depuis longtemps aux employeurs de rembourser les abonnements de transports en commun de leur personnel, le forfait mobilités durables peut également s'appliquer aux tickets achetés hors abonnement. Si cette mesure reste facultative pour les employeurs privés, l'État s'est, pour sa part, engagé à mettre en œuvre ce dispositif dans la fonction publique à hauteur de 200 € par an mais à des conditions bien plus restrictives. ■ Julie POLIZZI

ARGENT & DROIT - EMPLOI

UN CONGÉ DÉSORMAIS INDEMNISÉ POUR PRENDRE SOIN D'UN PROCHE



***Vous songez à réduire ou à arrêter temporairement votre activité professionnelle pour vous occuper d'un proche en perte d'autonomie ?
Depuis le 30 septembre 2020, la CAF peut vous apporter un soutien financier à travers la nouvelle allocation journalière du proche aidant.***



« Une intention gouvernementale d'aller beaucoup plus loin par rapport à ceux qui sont en première ligne de solidarité »

La solidarité familiale est un élément clé de la prise en charge de la dépendance. On estime qu'entre 8 et 11 millions de Français soutiennent un proche en perte d'autonomie ou en situation de handicap. Et dans les cas les plus graves, il est parfois nécessaire de mettre entre parenthèses son activité professionnelle pour se consacrer pleinement à la personne aidée. Sauf qu'à défaut de revenus, les finances posent vite problème... Une nouvelle aide entend y remédier.

UN CONGÉ OCTROYÉ SOUS CONDITIONS

Depuis 2017, tout salarié, peut faire valoir son droit au congé de proche aidant (sans condition d'ancienneté depuis le 1er janvier 2020). Ce dispositif permet de réduire ou de cesser temporairement son activité professionnelle pour s'occuper d'une personne handicapée ou en perte d'autonomie pour une durée de 3 mois (hors convention collective) pris de façon consécutive, fractionnée ou sous la forme d'une réduction d'activité (temps partiel). Au total, le congé peut atteindre 1 an sur l'ensemble de la carrière.

Le proche aidé peut être un membre du couple, un ascendant, descendant, un collatéral jusqu'au 4^e degré ou, plus largement, tout individu avec lequel on entretient des liens étroits et stables. En revanche, seuls les cas les plus lourds sont pris en compte. La personne dans le besoin doit en effet avoir un taux d'incapacité supérieur à 80 % (situation de handicap) ou une perte d'autonomie sévère correspondant aux niveaux 1, 2 ou 3 de la grille Aggir, utilisée pour évaluer le degré de dépendance des seniors.

Sauf cas d'urgence, la demande de congé doit être adressée à l'employeur un mois avant la date de départ envisagée, accompagnée d'une déclaration sur l'honneur justifiant le lien unissant le salarié à l'aidé et du justificatif de perte d'autonomie ou d'incapacité de ce dernier. Si les conditions sont respectées, l'entreprise ne peut pas le refuser.

UN PUBLIC BIEN PLUS LARGE INDEMNISÉ

Si la mise en place du congé de proche aidant a clairement été un progrès, ce dispositif était auparavant peu utilisé faute d'être rémunéré. La loi de financement de la Sécurité sociale 2020 a donc créé l'allocation journalière du proche aidant (AJPA), en vigueur depuis le 30 septembre 2020. Pour Frédéric Marinacce, directeur des poli-

tiques familiales et sociales pour la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), «cette prestation matérialise une intention gouvernementale d'aller beaucoup plus loin par rapport à ceux qui sont en première ligne de solidarité».

C'est d'autant plus vrai que cette indemnisation bénéficie à un public bien plus large, comme nous le détaille Isabelle Brohier, responsable du pôle solidarité, insertion, contentieux à la CNAF: «L'AJPA est non seulement ouverte aux salariés prenant un congé de proche aidant, mais aussi aux non-salariés qui n'entrent pas dans ce premier dispositif, tels que les travailleurs indépendants, les chômeurs indemnisés, les stagiaires de la formation professionnelle, les VRP et les salariés des particuliers employeurs, dès lors qu'ils réduisent ou stoppent leur activité pour s'occuper d'un proche.»

Quiconque entend obtenir cette aide doit néanmoins respecter les mêmes conditions de perte d'autonomie et d'incapacité que celles imposées pour le congé de proche aidant.

La demande doit être adressée avec les justificatifs requis à votre CAF, en ligne (pour les personnes déjà allocataires) ou par courrier. Après vérification du dossier, l'organisme vous enverra une attestation à compléter pour déclarer le nombre de jours pris afin de pouvoir procéder au versement de l'allocation dans le courant du mois. Les travailleurs relevant du régime agricole doivent, quant à eux, s'adresser à la MSA (Mutualité sociale agricole).

SEULS 66 JOURS INDEMNISÉS

L'allocation journalière du proche aidant peut s'appliquer à des journées ou demi-journées et s'élève à 52,08€ pour une personne seule et à 43,83€ pour les couples. Ces montants sont d'ailleurs identiques à ceux de l'allocation journalière de présence parentale, dédiée aux parents s'occupant de leur enfant gravement malade, accidenté ou handicapé.

MAIS ATTENTION, CE NOUVEAU DISPOSITIF EST, POUR L'INSTANT, TRÈS CIRCONSCRIT DANS LE TEMPS.

«L'AJPA est limitée à 66 jours sur l'ensemble de la carrière professionnelle», détaille Isabelle Brohier. Et la responsable au sein de la CNAF de préciser qu'«il ne s'agit pas d'une prestation familiale, mais d'un revenu de remplacement qui, en tant que tel, est soumis aux cotisations sociales et aux impôts». ■ **Julie POLIZZI**

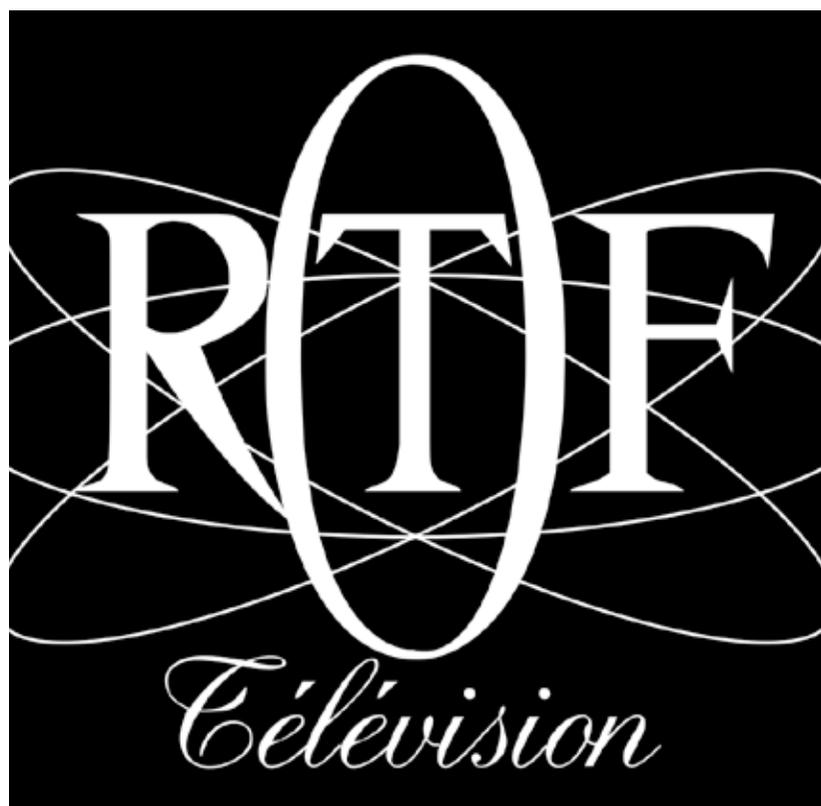
L'AJPA est limitée à 66 jours sur l'ensemble de la carrière professionnelle et soumise aux cotisations sociales et aux impôts.

Bon à savoir : Les bénéficiaires peuvent consulter le solde des jours restant à prendre au titre de l'AJPA sur leur espace « Mon compte » sur Caf.fr.

CARNETS DE BORD

LE DÉBAT,
LES ÉLECTIONS
ET LE CHAGRIN

par Béatrice HOUCHARD



Emmanuel Macron, star de télévision! Comme chaque année, les chaînes ont publié leurs meilleures audiences de l'année 2020. Habituellement, arrivent en tête des matches de football, l'élection de Miss France, la soirée des *Enfoirés* ou la finale de *Koh Lanta*. Rien de tel en 2020: outre le fait que TF1 (c'est devenu banal) truste quatorze des vingt meilleurs scores, seize des plus grosses audiences sont le fait d'Emmanuel Macron (treize fois), Edouard Philippe (deux fois) et Jean Castex (une fois).

Ce n'est pas tant la politique qui a tout emporté sur son passage, que le Covid-19. Mais le succès d'audience des interventions du Président de la République et de ses deux Premiers ministres successifs prouve que la parole politique est attendue et garde un poids certain. Il y avait ainsi 14,6 millions de Français pour écouter Emmanuel Macron dessinant les concours du déconfinement à venir, le 13 avril. Même les vœux présidentiels du 31 décembre 2020 ont battu un record avec 17,5 millions (il faut dire qu'on était confiné chez soi!) contre des scores de 10 à 15 millions habituellement. D'une manière générale, dans un pays censé aimer de moins en moins la politique, quelques grands événements font encore recette alors que les émissions dites de débat ont de plus en plus de mal à trouver un public. Sur France 2, *L'Émission politique*, qui a succédé à *Des paroles et des actes*, a désormais bien du mal à dépasser les deux millions de téléspectateurs. Les temps ont changé, les plus jeunes regardent moins la télévision et la concurrence des réseaux sociaux et des chaînes d'info éloigne du « petit écran » traditionnel. Même si, a noté le 16 janvier une enquête du quotidien *Le Parisien/Aujourd'hui en France*, la « télé » est redevenue, avec les confinements, le loisir numéro 1 des Français, lesquels ont passé, en moyenne, 3h58 devant la télévision chaque jour!

Le temps n'est plus où, en sortant du travail, on se précipitait pour regarder *Cartes sur table* ou *L'heure de vérité*. On était dans les années 1970-80 et un homme politique assurait à lui seul le succès: Georges Marchais. Ces soirs-là, on estime que 20 % des personnes regardant la télévision avaient choisi Marchais qui pourfendait le « grand capital », avec plusieurs accents circonflexes sur le « A »... Le leader du Parti communiste avait moins d'électeurs que de té-

léspectateurs, ceux-ci le regardant comme on s'installait devant *Au théâtre ce soir*. On était rarement déçu du spectacle sans pour autant aller voter communiste à l'élection suivante. Idem, un peu plus tard, avec ce showman accompli que fut Jean-Marie Le Pen, grande gueule et briseur de tabous.

Les chaînes, concurrencées par la multiplication des débats ou pseudo-débats des chaînes d'info, ont désormais beaucoup de mal à renouveler le genre. Restent les débats présidentiels, dont la chaîne parlementaire LCP vient de nous raconter l'histoire en deux épisodes (visibles en replay et ça vaut le coup). Le premier débat entre finalistes n'est intervenu qu'en 1974. Imagine-t-on le général de Gaulle débattant avec François Mitterrand en 1965, ou même Georges Pompidou avec Alain Poher en 1969? Par deux fois, en 1974 et 1981, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand se sont retrouvés face à face. C'était du top niveau, avec du vocabulaire, des arguments, du clivage droite-gauche et de la hauteur de vue. Giscard a gagné le match aller et Mitterrand le match retour. C'était le temps des cadors.

Plus classique mais pas moins féroce, le Chirac-Mitterrand de 1995. Puis l'ennuyeux Chirac-Jospin de 1995. En 2002, relâche: Jacques Chirac refusa par principe de débattre avec Jean-Marie Le Pen, qui ne lui aurait sans doute pas offert une prise facile. Puis est arrivée la jeune génération: Sarkozy-Royal en 2007 avec le double contre-emploi: un Nicolas Sarkozy calme face à une Ségolène Royal très énervée. En 2012, un Sarkozy éteint face à un François Hollande pour la première fois très présidentiel (une des dernières fois, aussi) avec le fameux « *Moi, président de la République...* » Enfin, faut-il revenir sur le naufrage en direct de Marine Le Pen face à Emmanuel Macron en 2017? Elle a eu le cran de répondre aux questions de LCP et l'élégance de ne pas se défausser sur ses conseillers et d'endosser seule la responsabilité de ce ratage inoubliable.

Ce dernier débat est aussi celui qui a fait la plus petite audience: 16,4 millions de téléspectateurs après les records de 25 millions en 1974, près de 30 millions en 1981 et 1988, 17 millions en 1995, 20 millions en 2007 et 18 millions en 2012. La chute de l'audience des débats correspond à la baisse de la participation électorale.

REPUBLIQUE FRANÇAISE

"VOTER EST UN DROIT, C'EST AUSSI UN DEVOIR CIVIQUE"

CARTE
ÉLECTORALE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



Illustration d'après photos DR

En 2022, il faudra innover sans dénaturer l'exercice. C'est dans quinze mois.

PROLONGATIONS DANS LES DÉPARTEMENTS ET LES RÉGIONS

Aurons-nous, d'ici là, renouvelé les conseils départementaux et régionaux, élus respectivement en mars et décembre 2015? Prévu le même jour de mars 2021, le vote a d'ores et déjà été reporté au mois de juin en raison de la pandémie. Comment soumettre au vote des Français des choix que les candidats ne pourraient pas défendre, faute de réunions politiques et de contact direct avec les électeurs?

C'est un casse-tête compliqué par une arrière-pensée présidentielle: il y a déjà longtemps qu'Emmanuel Macron avait envie de repousser ces deux scrutins locaux après la présidentielle. Ce qui aurait pour lui un double avantage: éviter une nouvelle défaite cinglante à La République en marche, qui a déjà donné aux municipales. Et compliquer la vie de ses possibles adversaires. Président de la région Hauts-de-France, Xavier Bertrand a toujours dit que sa candidature présidentielle ne serait possible que si les électeurs lui donnaient quitus aux régionales. Que se passe-t-il s'il n'y a pas d'élections régionales ou si, repoussées à l'automne, elles font s'entrechoquer la campagne locale et la campagne présidentielle?

Enfin, en prévoyant un scénario-catastrophe côté pandémie, que fait-on en 2022 si le Covid sévit toujours? On peut prolonger (un peu) un mandat local, mais en aucun cas celui du président de la République, dont les règles et le calendrier de l'élection figurent noir sur blanc dans la Constitution. En avril 2022, quelle que soit la situation sanitaire, il faudra voter. Faut-il réintroduire le scrutin par correspondance, abandonné en France en 1974 à cause des risques de fraude? Il serait peut-être sage de réfléchir à un tel scénario, en essayant de mieux l'anticiper que l'actuelle campagne de vaccination.

UN COUPLE FUSIONNEL

Il y a peu de couples politiques vraiment fusionnels, et qui tiennent sur la durée, en politique. Il y eut jadis Valéry Giscard d'Estaing et Michel Poniatowski, naguère Nicolas Sarkozy et Brice Hortefeux.

Mais le couple politique le plus fusionnel que l'on ait pu observer est celui que formaient François Bayrou et Marielle de Sarnez, qui vient de mourir à 69 ans, victime d'une leucémie.

La première fois que j'ai vu Marielle de Sarnez, elle installait pupitres et micro dans une salle de meeting de l'UDF. Était-ce alors Jean Lecanuet qui en était le président? Ou François Léotard? Ou peut-être Valéry Giscard d'Estaing, pour lequel elle s'était engagée en politique et qui est décédé le 2 décembre? Peu de temps après, elle avait suivi François Bayrou dans toutes ses conquêtes, les victorieuses et les autres: le parti centriste, la scission anti-Sarkozy de 2017, ses aventures ministérielles, ses trois campagnes présidentielles, les vaches grasses et les vaches maigres des élections parlementaires. En 2017, il semble que ce soit elle qui ait conseillé à François Bayrou de ne pas tenter une quatrième campagne pour rien et de rallier un Emmanuel Macron, dont les idées n'étaient pas si éloignées des leurs. L'un et l'autre se sont alors retrouvés ministres, mais ils ont été rattrapés par une affaire non réglée d'emplois fictifs, et sont sortis du gouvernement tout juste après y être entrés. Marielle de Sarnez est devenue députée et présidente de la Commission des Affaires étrangères, faisant l'unanimité sur son travail et son savoir-faire.

«*Que dit Marielle?*», «*Il faut voir avec Marielle*», «*Vous en avez parlé à Marielle?*» étaient les leitmotifs de François Bayrou, sur tous les sujets, grands ou petits. Mais ceux qui ont dit que Marielle de Sarnez pensait à sa place ont eu tort. Elle était son double, son autre soi-même en politique. Quitte à écarter d'autres centristes qui ne se sentaient pas assez écoutés, car ces deux-là n'étaient évidemment pas des enfants de chœur!

Discutant un jour de 2017, lors d'un déjeuner avec des journalistes, François Bayrou avait imaginé une grande table où prendraient place les responsables politiques internationaux dont on peut dire qu'ils ont le niveau d'être des femmes et des hommes d'Etat. Il y avait mis Marielle de Sarnez. Ses hôtes avaient jugé, in petto, que c'était peut-être la placer sur un trop grand piédestal. Mais personne n'avait osé le lui dire. Aujourd'hui, qu'on apprécie ou pas François Bayrou, on peut respecter, au-delà de son chagrin, ce qui doit être une immense solitude. ■

Avec la Collectivité de Corse, soutenons le commerce de proximité



Pè a salvezza di i nostri cummerci.

**Campu è
compru in
CORSICA**



A ringraziavvi !